SECTEUR 3. **RUE DES ÉCOLES**

Superficie :		0,71 hectare	
Répartition :			
100%	**Habitat**	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
Densité :		24 logements / hectare	
Nombre de logement (min) :		17	
Nombre de logements sociaux (min) :		3	
Système assainissement privilégié :		Collectif	
Programmation estimée :		2027-2030	

Afin de conforter l'offre résidentielle à proximité de la centralité, une opération peut être programmée en retrait de la Rue des Écoles.

Le projet doit être desservi par le chemin de Roz an Bouard. Une aire de retournement, calibrée aux besoins (usagers et services), doit permettre la bonne circulation au sein de l'opération. Si l'opportunité foncière le permet, un accès secondaire peut être prévu à l'ouest pour éviter une desserte en impasse.

Au vu de l'ambiance agricole et naturelle environnante, l'insertion paysagère des nouvelles constructions doit être étudiée avec attention. À ce titre, les haies et talus existants en limite nord doivent être conservés. Les clôtures implantées en limite du projet d'aménagement doivent présenter un traitement végétalisé.

L'urbanisation de la zone doit faire l'objet d'un projet d'ensemble.